



Le tour du lac !

Bulletin d'information municipal

ABAISSEMENT NIVEAU DU LAC

DÉBUT DE L'ABAISSEMENT PROGRESSIF
LE 17 SEPTEMBRE 2018



Retrouvez-nous sur
facebook

UN AIR D'AUTOMNE ET POST-MORTEM DE L'ÉTÉ 2018



Chers citoyens, chères citoyennes,

La fraîcheur de l'automne et le coloris du paysage, présage de tranquillité, font place à la canicule et aux événements festifs de l'été 2018, agréables pour certains et source de désagréments pour les autres. C'est sous le thème du respect et de l'éducation en soutien à la réglementation que je me propose de vous entretenir.

Plusieurs commentaires du maire et de vos conseillers déjà formulés dans les publications antérieures de notre journal ont été oubliés où ne font plus LE TOUR DU LAC. L'application rigoureuse de nos règlements s'impose vu l'augmentation des plaintes pour le bruit incessant occasionné par les bateaux, l'éclairage et j'en passe. Aussi je vous réfère à ces articles et particulièrement au Règlement sur les nuisances disponibles sur le site web de la ville.

Depuis plusieurs mois déjà je m'interroge sur la/les méthodes à prendre pour propager le respect et l'éducation : le civisme des citoyens comme valeur. J'avais pensé exploiter la honte comme remède à l'insouciance d'une minorité de citoyens qui, par leurs gestes, prône l'anarchie. Comment? En publiant/affichant leurs méfaits, leur adresse ainsi que leur nom sur la place publique; toutefois cette méthode m'est apparue trop moyenâgeuse. Que faire si l'impunité est l'encouragement à perpétrer les infractions ?

En fait! Une vieille maxime latine m'est revenue à l'esprit : "*castigat ridendo mores*" à savoir on corrige les mœurs en riant !

Avant d'en arriver aux méthodes d'inquisitions précitées, je vous propose différents modes :

En mode Feaks news
En mode Petite Vie
En mode musical
En mode service

AVERTISSEMENT TOUS LES FAITS RAPPORTÉS SONT RÉELS, SEULS LES NOMS ONT ÉTÉ CHANGÉS

POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION LES AUTEURS DES ÉVÈNEMENTS SERONT SIGNÉS LES BÉOTIENS/BÉOTIENNES.

EN MODE FEAKS NEWS :

La Béotienne identifiée qui a déposé des déchets (le 20/08/2018) à l'extérieur des bacs semis-enfouis a commis une infraction en vertu du Règlement sur les nuisances et, en langue béotienne, s'est adressée à un(e) citoyen(ne) civilisée) du Lac-Saint-Joseph en ces termes " *Y onque ale ramassé jche paille des taxes* ". Tout le monde paye des taxes princesse. Le maire et le maire suppléant ont par le passé nettoyé les déchets par terre aux sites des bacs semi- enfouis en attendant la levée des bacs par les éboueurs. La situation était sous contrôle avant la malveillance de la princesse Béotienne. Chère citoyenne, la ville ne dispense aucun cours de langue béotienne, donc on ne vous comprendra jamais.

Le Président des États-Unis Donald Trump a trouvé un moyen génial pour éradiquer les feux de forêt en Californie : la déforestation. À tous(tes) les béotiens(nes) qui ont coupé des arbres dans la bande riveraine du Lac-Saint-Joseph et ailleurs sur leur terrain, sans permis, c'est une feak news : M. Trump vous a trompés. Si vous avez peur du feu, une suggestion serait d'augmenter votre assurance-incendie; de plus ce n'est pas parce que le permis est sans frais qu'il ne faut pas le demander.

Selon une source digne de foi, le maire de Lac-Saint-Joseph aurait autorisé LE PROPRIÉTAIRE d'un véhicule blanc immatriculé FLV-9903, à disposer de déchets forestiers dans l'empiètement du chemin Thomas Maher sur les lots de (Duchesnay); le maire n'a aucune autorité pour autoriser et n'aime pas les déchets en front de sa propriété. Si tous les moyens sont bons en Béotie pour disposer des déchets, pas chez-nous.

Autre feak news, tous les feux d'artifice nécessitent une **autorisation écrite** soit des pompiers, soit de l'inspectrice selon le cas; le Règlement sur les nuisances exige un certificat; toutefois ce règlement ne semble pas s'appliquer aux béotiens(nes) qui prétendent avoir reçu l'autorisation des autorités compétentes alors que nos registres n'en font aucune mention. Entre autres fourberies, les béotiens(nes) prônent la culture du faux (feak). À Ville de Lac-Saint-Joseph la culture du respect et de la fierté est de mise.

Il y aurait encore beaucoup à dire : somme toutes ce sont des épisodes d'une petite vie, ce qui nous amène à passer en mode suivant.

EN MODE PETITE VIE :

Une parodie de la série télévisée crée par Claude Meunier, la comédie "La petite vie" l'histoire délirante d'une famille dysfonctionnelle québécoise mérite d'être mise en arrière-plan pour dénoncer les frasques de nos migrants béotiens. Claude Meunier incarnant le personnage loufoque de Pôpa, sans travail, consacrait la majorité de son temps à la gestion des matières résiduelles, ses déchets, ses poubelles avec beaucoup d'attachement tout comme votre administration municipale à l'exception près d'une gestion individuelle en lieu et place d'une gestion collective. Après consultation des 59 épisodes, j'y ai puisé quelques idées pour réformer notre minorité invisible les Béotiens(nes). Voici donc quelques suggestions :



- 1) Soyons fiers de nos déchets, ils sont domestiques, un peu le prolongement de notre personnalité;
- 2) Soyons fiers du site de nos bacs semis-enfouis, nous y avons aménagé le pourtour en bitume pour empêcher les Béotiens(nes) d'en faire un site d'enfouissement;
- 3) Soyons fiers de cet emplacement, nous l'avons placé aux entrées et sorties de la ville à proximité de l'enseigne de bienvenue de la ville, des abris postaux pour en assurer la propreté et notre fierté, et ce à l'exclusivité des citoyens de la ville, incluant les béotiens(nes). L'un d'eux avait laissé une tondeuse pour entretenir le site, depuis on a asphalté de sorte que la tondeuse n'était plus utile sur notre site. À l'écocentre la tondeuse bénéficie d'un grand territoire. À eux je dis : demandez à votre voisin de vous expliquer, avec des signes si nécessaire en cas de mutisme ou si les renseignements sur les bacs et les enseignes vous semblent nébuleux.
- 4) Les couvercles sur les bacs ne sont pas automatisés; il faut les ouvrir et les refermer après chaque usage. Nous avons économisé sur cette option dans l'intérêt des Béotiens(nes), surtout pour:
 - Trop difficile d'opération et manque d'espace pour de nouvelles enseignes;
 - Empêcher l'eau d'entrer lors de forte pluies;
 - Fermer les couvercles, les bacs semis-enfouis ne sont pas des piscines hors terre;
 - Empêcher d'attirer les animaux à proximité de vos propriétés;
 - Contrer les odeurs nauséabondes et éviter de polluer le voisinage;

Voir commentaires de vos élus dans les parutions antérieures du *Tour Du Lac*;

Lire le règlement 2015-238 sur les nuisances; aux Béotiens(nes) demandez à votre voisin de vous le lire.

Les bacs semis-enfouis ont été installés pour faciliter la gestion des vidanges : Pôpa dans *La petite vie* descend du 4ème étage son bac à vidange la veille de la cueillette et le récupère dès que le camion à ordures est passé pour ne pas se faire briser ou pire voler son bac; aussi avons-nous eu l'idée d'installer les bacs semis-enfouis pour permettre aux citoyens travailleurs de quitter leur résidence pour plus d'un jour sans devenir en infraction continue en toute bonne foi.

Pour les autres citoyens, ils doivent utiliser comme Pôpa leurs bacs brun, bleu et vert à ranger sur leur propriété en tout temps, sauf les jours de cueillette, comme Pôpa sinon ils vont à l'encontre de la réglementation municipale (lire votre règlement sur les nuisances section bac roulant, les béotiens (nes) : demandez au voisin).

La méthode a été essayée et fonctionne, une citoyenne s'apprêtant à déposer ses vidanges par terre au site des bacs semis-enfouis a été avisée par un membre du conseil municipal que les bacs étaient pleins. La vue d'une béotienne est-elle affectée par son désir de débarras, de propreté chez elle? S'apprêtant à traverser la rue pour déposer ses sacs de vidanges dans le bac du 2 chemin Thomas Maher, elle obligea le conseiller municipal à intervenir de nouveau « *He madame....* ». L'histoire prit fin avec l'intervention des propriétaires du 2 chemin Thomas Maher qui installèrent un magnifique chien grand Danois qui commande le respect sans être classé dans la liste des chiens dangereux. La ville n'exigera pas de licence pour ce protecteur.

La ville devra-t-elle se munir d'un pitbull? Avant d'enchaîner le couvercle d'un bac plein! Les dents du pitbull sont tranchantes "Règlement 2015-238 section bac roulant, article 24". N'ayez crainte, je ne vous exposerai pas l'ensemble de l'œuvre. Merci monsieur Meunier pour cette belle leçon de vie. Si la musique adoucit les mœurs, il est grand temps de passer en mode musical...



EN MODE MUSICAL :



La radio mobile met fin graduellement à ses émissions "de sons polluants". *Boumboumboum* la mascotte des swingers, surfers, workers retourne à ses quartiers d'hiver de sorte que les vrais workers pourront dormir pour être plus performants au travail et les personnes plus âgées retrouveront un repos réparateur ainsi de suite...

Le nouveau poste de radio « L'écho du lac » cessera ses opérations cet hiver et ce, pour refaire sa programmation de 2019. Quelques suggestions : bannir l'afro (affreuse musique) d'une minorité invisible, vous affilier à XM music poste polyvalent qui permet de choisir la musique des années qui nous conviennent; modifier vos système de son, ajouter l'option contrôle de son ou mieux encore se munir d'écouteurs sans fil pour le conducteur, le surfer, les passagers du bateau et non pour les riverains, ils choisiront eux-mêmes ce qu'ils veulent entendre;

Les sons graves (Base) ne sont pas dommageables seulement pour l'oreille humaine, ils sont néfastes pour la faune et la flore aquatique : la truite grise ne trouve plus ses frayères, l'écho Boumboumboum empêche non seulement la reproduction de la Touladis mais provoque et accélère sa fuite vers un environnement mieux adapté. Le phénomène se produit lorsque nos hydrogénéiciens ouvrent le barrage de Duchesnay pour baisser le niveau du lac. N'est-il pas logique et d'instinct de croire : on détruit notre habitat, on s'en va ailleurs. J'espère que ce n'est pas le sort réservé aux riverains du lac Saint-Joseph.

En conclusion la musique de Boumboumboum n'est pas une musique de chambre à coucher, pas d'avantage une musique d'ambiance au souper, qu'elle soit servie SURF or/and TURF. Si les Béotiens on fait l'achat des écouteurs vous devriez faire comme eux. Ne faites pas la sourde oreille, des appareils plus performants, plus dispendieux existent; ils vous permettront d'assumer votre surdité à un haut niveau suivant vos exigences, sans l'imposer à autrui.

C'est un service à rendre à votre communauté, sachez qu'on vous a vus et surtout entendus. À bon entendeur, Salut.

Il est temps de poursuivre en mode suivant les services à rendre à la population, à vous-même et à votre voisin.

EN MODE SERVICES :

En conclusion la narration des évènements de cette parodie est réelle et non limitative, tels les bruits et nuisances de toute sortes :

- À mon retour du travail, au souper je sonne l'Angélus à 18h00, j'ouvre mon *Silent choice* et je fais le tour du lac avec mon Glastron blanc sport C-19, moteur haute performance; j'accélère pour ne pas polluer par le son trop longtemps. Merci de ce service Béotien.
- Nous avons une culture aquatique à courte échelle dans la zone de la Passe : un Béotien a décidé de laver ses épis de maïs en les jetant dans le lac, pensée écologique sûrement. L'onde des paquebots et des bourdons du lac (moto marine sans direction, elle tourne continuellement en rond avec un bruit zi zi zi zi...) éclabousse les embarcations légères tels canots, planchistes, voiliers et bateaux *Opendeck* passant à grande vitesse pour ne pas être reconnu. Cette culture béotienne a les avantages de peler le maïs, de l'égrainer avec l'hélice des paquebots, de le mettre en crème avec la turbine des bourdons pour servir de fourrage à la truite grise. La vitesse écologique de la navigation dans la Passe est de moins de 10 KM/H.
- Méthode pour cueillir le maïs, une puise à poisson lavée et non celle que l'on retrouve dans les embarcations des pêcheurs internationaux qui n'ont pas lavé leur embarcation avant la mise à l'eau. En Béotie les plantes aquatiques envahissantes servent de terreau pour favoriser la culture.
- Quelqu'un pourrait lire et expliquer aux béotiens l'enseigne à la descente à bateau sur les règlements nautiques applicables au Lac-Saint-Joseph, la signalisation interdisant le stationnement des remorques sur le site du Club Nautique Saint-Louis.
- Une famille béotienne arrive avec 2 chiens dans une baie du lac, ils débarquent sur un quai privé, courent, rencontrent la propriétaire qui s'informe de leur venue dont l'essence était de libérer leurs animaux en excréments (faire leurs besoins dans la partie boisée de la rive, espace préservé et réservé comme parc à chiens). Vrai ou faux ? C'est vrai ce n'est pas un feak news sinon l'évènement aurait été répertorié dans "EN MODE FEAKE NEWS".
- Cette fois-ci un couple de béotiens (mâle-femelle) s'est adonné à des ébats amoureux (la copulation, la fellation) en plein jour dans la Baie de la Loutre; non-non ne vous reproduisez pas! Vous êtes trop nombreux, s'écria la riveraine. Le tournage des films porno est interdit sur le lac, et bien non c'était un cours d'éducation sexuelle pour attardés vu l'âge des acteurs..

Une dernière interrogation avant de terminer : Une situation rare mais qui existe encore : la majorité des cyclistes circulant sur le chemin Thomas Maher respecte la réglementation et la sécurité de tous les usagers y compris la leur. Récemment une citoyenne me demandait: « *Monsieur le maire, j'ai rencontré un peloton de cyclistes qui faisait le tour du Lac-Saint-Joseph et non le Tour de France; l'un d'entre eux circulait en double et m'a fait un doigt d'honneur. Est-ce parce qu'il a gagné une course ou c'est un béotien ?* » Je n'ai pas eu de réponse parce qu'au Lac-Saint-Joseph on circule en file indienne (métaphore appropriée) conformément au *Code de sécurité routière* et on respecte l'éloignement de 1 mètre sur notre route dont la vitesse est de 50 Km/h et moins est intelligible. Le béotien prétendait à une largeur de 1.5 mètre de distance entre vélo et véhicule automobile en réponse à la remarque de la dame, c'est la loi.

C'ÉTAIT JUSTE POU RIRE, C'EST FINI "mais c'est pas drôle"



P.S. : Le terme béotien est défini au dictionnaire. Je ne l'ai pas décrit pour permettre à ceux qui n'ont pas compris le message de donner suite à ce P.S. et de relire le texte pour une meilleure compréhension favorisant des changements de comportements et d'attitude. Ce texte est aussi un exercice d'hygiène mentale.

Michel Croteau, Maire

RÉSUMÉ DES RÉOLUTIONS

Voici un résumé des résolutions qui ont été adoptées au cours des derniers mois:

Résolution 061-2018

Résolution adoptant le Règlement no 2017-250 modifiant le Règlement 2017-250 modifiant le règlement de zonage concernant l'installation de bornes sèches pour les incendies.

Résolution 068-2018

Résolution autorisant la directrice générale à préparer un dossier pour une demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale.

Résolution 069-2018

Résolution autorisant la signature d'une entente de service de la CBJC concernant le suivi de l'état de santé du lac Saint-Joseph au coût annuel de 1 926,21 \$..

Résolution 070-2018

Résolution autorisant la signature d'une entente de service de la CBJC en ce qui concerne le Plan de lutte à la renouée du Japon en bordure du chemin Thomas-Maher.

Résolution 071-2018

Résolution acceptant l'offre de service de la firme Gonet inc. pour le marquage et le lignage du Chemin Thomas-Maher.

Résolution 072-2018

Résolution accordant une dérogation mineure pour l'amélioration du garage à bateau au 144 chemin Thomas-Maher, conditionnellement à ce qu'une porte soit installée.

Résolution 073-2018

Avis de motion pour l'adoption du Règlement de construction 2018-260.

Résolution 074-2018

Adoption des états financiers 2017 préparés par la firme Beudet, Fontaine.

Résolution 075-2018

Résolution accordant le contrat de construction de l'Hôtel de Ville au plus bas soumissionnaire à savoir la firme Lévesque et Associés construction inc. au montant de 724 140 \$ plus les taxes applicables.

Résolution 076-2018

Résolution autorisant l'ajout de six collectes des bacs semi-enfouis durant la période estivale au coût de 1 025 \$ par semaine.

Résolution 083-2018

Résolution autorisant la signature d'une entente intermunicipale pour l'analyse des échantillons d'eau potable au Club Nautique St-Louis.

Résolution 084-2018

Résolution autorisant la signature d'une entente intermunicipale pour la disposition des animaux sauvages morts sur notre territoire.

Résolution 085-2018

Résolution accordant le mandat à la firme Les Glissières de sécurité J.T.D. inc. de procéder aux réparations des glissières de route suivant les soumissions produites.

Résolution 086-2018

Adoption du Règlement de construction 2018-260.

Résolution 087-2018

Avis de motion pour l'adoption du Règlement 2018-261 concernant la gestion contractuelle.

Virginie Viriers, directrice générale

MOT DU CONSEILLER - DISTRICT 1

Bonjour à toutes et toutes

Avec la fin de l'été et l'automne qui approche je voulais revenir sur la démarche de consultation publique lancée en janvier :

Quelles les cinq choses que vous aimeriez voir se réaliser ?

L'item qui a été mentionné le plus souvent est l'aménagement de sentiers pédestres (ou de bandes sécuritaires) dans les endroits dangereux ;

En deuxième position : piste cyclable (ou bande sécuritaire) ;

Parmi le reste on note entre autre choses :

- Problème de réception avec les téléphones cellulaires
- Améliorer interne
- Aménager patinoire dans le temps des fêtes
- Mieux protéger l'environnement (bande riveraine , lavage des bateaux , nombre de bateaux etc)
- La dénonciation du bruit (moteurs) musique trop forte et
- Les vagues des Wake qui soulèvent les sédiments et causent de l'érosion marquée à plusieurs endroits .

Malheureusement , il y a eu un bogue majeur : malgré deux chroniques parues dans le journal demandant aux gens de s'impliquer, malgré le fait que j'ai personnellement distribué une feuille à cet effet lors de trois 6 à 8 et 2 fois à la chapelle, la municipalité n'a reçu que 23 réponses !!!

23 sur 337 résidences inscrites dans le calendrier du club nautique ça donne un gros taux de participation de 6.8% .

De trois choses l'une :

- La façon de rejoindre les gens n'était pas la bonne;
- Tout va bien au Lac et la ville n'a pas à développer de projets en particulier;
- Les gens s'en foutent. Chacun dans son petit coin tant que ma quiétude n'est pas concernée .

Je vais essayer d'être positif en éliminant le troisième point, mais je ne peux m'empêcher de le garder à l'esprit tant ma déception est grande. En 40 ans de vie comme électeur je n'avais jamais été consulté par un **gouvernement en plein exercice**, ni au scolaire, ni au municipal, ni au provincial et encore moins au fédéral. C'était une belle démarche de démocratie directe qui n'a pas donné les résultats attendus .

Puisque l'échantillonnage n'est pas représentatif, il sera difficile pour le Conseil de mettre de l'avant des projets précis.

Je tiens néanmoins au nom du Conseil municipal et en mon nom personnel, remercier les gens qui ont pris la peine de répondre. Vos remarques seront conservées.

Yvan Dural, Conseiller responsable des communications.



TECHNO ROUTE
INFORM@TIQUE
Réseau
Mise à jour
Consultation



Service à domicile sur tous systèmes informatiques
résidentiel et commercial

Marco Landry
78, rue des Dériveurs
Fossambault-sur-le-Lac
G3N 2A8

Tél.: (418) 875-0205
technoroute@webnet.qc.ca

AG
ANDRÉ GARNEAU inc.
Entrepreneur Électricien



• Résidentiel
• Commercial
• Installation
et réparation

Fossambault-sur-le-Lac
et Québec métro

Tél.: 418 875-3245
Cell.: 418 802-7318
andre@andregarneau.com

Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

R.B.Q. 5593 8484



Venez danser le **ZUMBA** avec Jacinthe Lacroix, formée au *Studio de danse Mirage*.

524 Ch. Thomas-Maher
Lac St-Joseph
418-456-3491
jacinthelacroix@me.com

Le **ZUMBA** est un programme d'entraînement physique combinant des éléments d'**AÉROBIE** et de **DANSES LATINES**, le tout sur de la **MUSIQUE DU MONDE**.

NOUVEL HORAIRE**

Les Lundi, Mercredi et Vendredi
Coût : 10\$/ séance par personne
9h30 à 11h00

Apportez vos espadrilles, vos poids et votre tapis!

****NOUVEAU****

Ajout de 30 minutes d'**EXERCICES DE MUSCULATION** pour les intéressé(es)

ZUMBA À LA PLAGE
par beau temps!



ON VOUS ATTEND!!



**CONSTRUCTIONS
BEAUBOIS**

Licence RBQ : 1695-6450-38

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION RÉSIDENIELLE

**Artisan de votre bonheur
depuis plus de 38 ans!**



✓ Vaste expérience ✓ Travaux garantis ✓ Service incomparable ✓ Professionalisme reconnu ✓ Réalisations de qualité

constructionsbeaubois.com

418 871-8884

MOT DE VOTRE CONSEILLÈRE - DISTRICT 4



Bonjour chers citoyens et chères concitoyennes,

L'été 2018 est presque déjà terminé...

C'est avec plaisir que je vous présente un bref compte-rendu des activités qui se sont déroulées tout au long de la saison.

Activités du Club nautique

Lors de la dernière "Assemblée générale du Club Nautique " le 16 août dernier, Mme Marie-Michèle Aubé, notre coordonnatrice ainsi que M. Sébastien Boutet, notre moniteur chef ont présenté un bilan préliminaire de la saison 2018.

Selon leurs propos, le camp de jour a eu une excellente fréquentation au cours de la saison estivale tant pour le camp de jour régulier que pour les semaines intensives de ski nautique et de wakeboard. Une centaine de jeunes se sont inscrits, certains pour quelques jours, d'autres pour quelques semaines. Dans l'ensemble, les jeunes ont appréciés les différentes activités offertes. Ils ont aussi pu profiter des dernières acquisitions : les voiliers ainsi que les « paddle boards ». Les sorties du mercredi, les dîners hot-dog sont toujours aussi populaires auprès de nos enfants.

Nous avons une équipe dynamique qui a permis à nos campeurs de partir avec de merveilleux souvenirs dans leur cœur.

Merci à Marie-Michèle, à Sébastien ainsi qu'à tous les moniteurs et monitrices pour leur implication et leur dévouement tout au long de l'été.

Un rapport global sera déposé par notre coordonnatrice dans les prochaines semaines dès qu'ils auront complétées les données officielles et les résultats du sondage. Nous vous le présenterons dans le prochain journal.

Les 6 à 8 du vendredi

Un mot décrit bien nos 6 à 8 : FESTIF. Les résidents étaient au rendez-vous à chaque semaine. Ce fut un franc succès. Notre comité, sous la direction de Monsieur Bernard Brouillette, a fait un travail exceptionnel. Merci à chacun et chacune pour votre grande disponibilité, votre savoir-être et votre savoir-faire.

Souper des résidents

Comme à chaque année, il est toujours aussi populaire. Plus de 135 personnes y ont participé. Un immense merci à Mme Kathryn-Anne Dawson et son équipe. Vous avez été formidables.

Enfin j'aimerais dire un merci très spécial à Mme Vivian Viviers, notre directrice générale, qui apporte un soutien de tous les instants pour la bonne marche des inscriptions, des salaires de l'équipe des moniteurs et monitrices et encore plus.

Je vous souhaite une très belle fin d'été!

Joelyne Boivin,
Courriel: joboiv@gmail.com

Michel D'Amours
Courtier immobilier
Cell. : 418 265-8383

RE/MAX 1er CHOIX (2003)
AGENCE IMMOBILIÈRE
FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME
DE RE/MAX QUÉBEC INC.

325, rue Marais, Bureau 250
Québec QC G1M 3R3

Bur.: 418 683-9300 • Fax: 418 687-3629

LETTRE OUVERTE À UNE CITOYENNE NON IDENTIFIÉE LAQUELLE ?

Madame,

Il y a environ trois semaines, vous avez laissé vos déchets par terre, près des bacs semi-enfouis face au 2, chemin Thomas-Maher, tel qu'il apparaît sur cette photo et ce malgré le cône orange indiquant que c'était plein et de ne pas laisser de déchets puisqu'il y avait des ratons laveurs. Un autre citoyen qui vous a vue vous a mentionné de ne pas les laisser et vous lui auriez répondu « *Moi aussi j'en ai des ratons laveurs qui renversent mes poubelles. C'est pour ça que je ne mets plus mes déchets dans les bacs chez-moi. Je paie des taxes à la ville, ils les ramasseront* ».

Je vous écris la présente, non pas en tant que directrice générale car vos propos m'ont été rapportés, mais bien en tant que payeur de taxes tout comme tous vos concitoyens. C'est justement à cause de gens comme vous que les taxes augmentent car nous devons ajouter des collectes supplémentaires, nous devons installer des bacs supplémentaires et nous devons également payer une personne pour ramasser vos déchets car ce ne sont pas les éboueurs qui vont s'en occuper, ce qui génère des coûts très élevés.

C'est également à cause de gens comme vous que nos entrées de la Ville ressemblent à des dépotoirs alors que nous prenons un soin jaloux de nos propriétés. Sachez chère Madame, que si tout le monde avait votre attitude, nous n'aurions plus aucune bonne raison de rester au lac.

Les propriétaires sont fiers au Lac-Saint-Joseph, ils entretiennent bien leurs propriétés, aménagent bien leurs terrains mais personne ne veut rester près d'un dépotoir. Mettez-vous à la place du voisin d'en face et demandez-vous si vous aimeriez voir ces déchets éparpillés un peu partout en sortant de chez-vous le matin. Et les visiteurs qui sont accueillis d'aussi belle façon, quelle opinion auront-ils de nous ? Et les futurs acheteurs qui voient ça doivent se remettre en question.

Sachez chère Madame, que la Ville songe maintenant à installer des caméras de surveillance. Qui va payer ? Vous, moi et tous les autres citoyens..... parce que certaines personnes manquent de civisme et de respect.

J'espère, Madame, que vous vous reconnaîtrez et que vous changerez d'avis quant à la gestion de vos déchets. Respecter les autres, c'est se respecter soi-même. C'est une valeur fondamentale.

Virian Viriers, payeur de taxes.



MOT DU CONSEILLER - DISTRICT 3

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Nous voici maintenant rendu à la fin de l'été. Un été qui fut intéressant sous plusieurs volets, notamment les nombreuses rencontres que j'ai faites lors des 6 à 8 et du souper des résidents.

Vous m'avez fait part de plusieurs sujets qui vous touchent, comme l'environnement, le respect du code de conduite sur le lac, le bruit des plaisanciers, etc. Vous pouvez vous fier sur moi pour apporter vos différents points au Conseil de ville et en discuter avec mes collègues. Certains dossiers sont plus longs que d'autres à faire progresser, par contre nous travaillons tous de concert afin de redonner à la ville ses lettres de noblesse.

Un point que j'aimerais vous rappeler, c'est le stationnement en bordure de la route. Nous sommes très conscients que lors de partys ou de la réalisation de certains travaux vous avez besoin d'emprunter les bordures de route, par contre il faut rester vigilant et prévoir la signalisation nécessaire afin d'éviter les accidents.

En terminant, je vous souhaite un bel automne. Sachez que je demeure disponible pour vous écouter et vous visiter au besoin.



Jean-Sébastien Sheedy, jean.sebastien.sheedy@gmail.com



Gagnon Sénéchal Coulombe Inc.
HUISSIERS DE JUSTICE *Depuis 1966*

Alain Coulombe
Huissier de justice
Président

800, boul. des Capucins
Québec (Québec) G1J 3R8
www.gschuis.com

Tél.: 418 648-1717
Télec.: 418 522-9911
1 800 463-6267
acoulombe@gschuis.com

plomberie
Jean-François Drolet
Entrepreneur spécialisé en plomberie

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

418 929-8894



Membre
CMMTQ
Corporation des maîtres
mécaniciens en tuyauterie
du Québec

Télévision
Internet
Téléphonie

418-875-1118

www.coopcscf.com

130, rue Désiré-Juneau,
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier



**COOPÉRATIVE CÂBLODISTRIBUTION
STE-CATHERINE-FOSSAMBAULT**

MOT DU CONSEILLER - DISTRICT 6



Chers concitoyens et concitoyennes,

Après huit mois d'administration, je tiens à vous préciser que jusqu'à maintenant nos prévisions budgétaires sont respectées malgré certaines dépenses imprévues comme les bacs semi-enfouis supplémentaires, les collectes supplémentaires durant la saison estivale etc.

Il y a eu plusieurs ventes de propriétés qui ont rapporté des droits de mutation supplémentaires et plusieurs nouvelles constructions qui ont généré de la taxation supplémentaire.

À la fin de septembre nous recevrons le nouveau rôle triennal d'évaluation pour les années 2019-2020-2021. Ce rôle entrera en vigueur le 1er janvier 2019 et devrait entraîner pour une majorité de nos résidents une augmentation de la valeur de leur propriété.

La construction de l'Hôtel de Ville est maintenant débutée et devrait être complétée pour le printemps. Nous avons procédé à une demande de marge de crédit provisoire en attendant de recevoir la subvention en mars prochain. Il n'y aura toutefois pas d'emprunt pour cette construction tel que nous vous en avons avisés.

Nous avons également fait une demande de subvention pour faire des travaux routiers pour élargir des accotements à certains endroits propices le long du chemin Thomas-Maher. Nous attendons toujours une confirmation et si nous obtenons une réponse favorable, nous procéderons à des travaux au printemps prochain.

Comme vous le savez, nos principales sources de revenus pour combler nos prévisions budgétaires sont la taxation, les droits de mutation, les demandes de permis et les amendes perçues. Bien que l'on observe depuis le début de l'année une hausse marquée des infractions de toutes sortes (coupe d'arbres sans permis, feux d'artifice etc.), le Conseil municipal compte sur la bonne volonté et la collaboration de nos citoyens afin que ce poste demeure insignifiant dans la colonne de nos revenus.

Je vous souhaite à tous un bel automne tout en couleurs.

Clément Gignac, Responsable des finances

Alain Racine, entrepreneur
Tél. : 418.872.5111 • Cell. : 581.307.5771
racine1340@hotmail.com

APCHQ
R.B.Q. : 5697-8836-01

- Finition intérieure et extérieure ▪
- Construction et rénovation ▪
- Salle de bain et cuisine ▪
- Finition de sous-sol ▪
- Garage et remise ▪
- Portes et fenêtres ▪
- Patio ▪

Notre fierté est dans votre entière satisfaction

États financiers | Fiscalité | Comptabilité

1065, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 3W1
418 686-4299 | 1 888 596-4299 | Téléc.: 418 686-4298
bfa@qc.aira.com | beudetfontaine.com

bf Beudet Fontaine CPA s.a.
Société de comptables professionnels agréés
et services fiscaux

Michel Fontaine
M. Fisc., CPA auditeur, CGA



Chers citoyens, chères citoyennes,

L'automne est à nos portes et dans quelques semaines, les arbres commenceront à rougir et la nature se parera de couleurs chatoyantes.

Nous avons connu un été beau et chaud et les plaisanciers ont pu profiter du lac à profusion. Toutefois, nous avons reçu de nombreuses plaintes au bureau tant pour la vitesse des bateaux, le bruit de certains d'entre eux qui circulent avec le système « Silent Choice » ouvert ou la musique très forte, ce qui dérange énormément les citoyens.

Nous avons reçu également des plaintes concernant les déchets, les feux d'artifice, les feux à ciel ouvert, l'abattage d'arbres, les chiens, les cyclistes sur la route etc. Les policiers de la Sûreté du Québec ont fait plusieurs interventions et ont émis des constats. Évidemment, nous ne pouvons tout voir mais avec la collaboration des citoyens, qui sont nos yeux et nos oreilles, nous pouvons vérifier les plaintes et faire le suivi. Mme Ouellet a d'ailleurs émis plusieurs constats d'infraction durant l'été dont le détail est publié dans sa chronique.

Je vous signale que les chiens doivent être tenus en laisse ou en cage en tout temps. D'ici quelques mois, un nouveau Règlement sur les animaux domestiques entrera en vigueur et obligera les propriétaires à obtenir une licence et une médaille pour chacun de ses animaux, licence renouvelable annuellement. Des informations supplémentaires vous seront transmises à cet effet dès la mise en vigueur du règlement.

Pour ce qui est du Parc à chiens de la Ville de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, vous y avez accès moyennant un permis émis à la Ville de Ste-Catherine.

Vous pourrez lire dans les pages suivantes que le Service d'incendie de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a fait l'acquisition d'un camion autopompe écoénergétique 4 x 4 qui lui permettra de se rendre dans des endroits plus difficiles d'accès. Il serait important que vos chemins d'accès soient accessibles en largeur et en hauteur également. À cet effet, que ce soit pour votre entrée personnelle ou pour les chemins privés, il faudrait élaguer vos arbres (et non pas les abattre) afin que ces chemins aient une largeur de huit pieds (8') et une hauteur de dix pieds (10') permettant au camion d'accéder à vos bâtiments.

Enfin, je vous rappelle que nous sommes deux employées à temps plein et une autre à temps partiel. Nous faisons notre possible pour répondre à vos demandes dans les meilleurs délais mais si nous devons nous absenter pour de la formation ou des réunions, il peut arriver que vous n'ayez pas une réponse immédiate. Ce n'est pas de la mauvaise volonté de notre part mais comme dans toutes les autres villes, il est possible que nous ne puissions vous répondre immédiatement.

Bonne rentrée scolaire et bon retour au travail!

Virginie Viriers Directrice générale

Les entreprises
Jean Boilard inc.
Tirage de joints



R.B.Q. : 2952-7751-51

Jean Boilard
418 955-9549
jeanboilard03@hotmail.com

327, Chemin du Croissant, Lac-Saint-Joseph (Québec) G3N 2L5

Nicolas Gosselin 
Arboriculteur et élagueur diplômé

- Élagage et émondage
- Abattage
- Taille de haie
- Fertilisation

tél.: 418-875-0176
cell.: 418-559-5690

Estimation gratuite

Investir dans leur avenir



Grâce au programme de la caisse scolaire, 293 jeunes ont reçu plus de 2 930 \$ en ristournes pour encourager l'épargne.

Le programme prévoit la remise d'une ristourne de 10 \$ pour chaque jeune ayant effectué au moins 7 dépôts au cours de l'année scolaire, et ce, peu importe le montant déposé.

Apprenez-en plus au caissescolaire.com.

 **Desjardins**
Caisse populaire de
Saint-Raymond-Sainte-Catherine



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) recommencera ses activités en septembre et se penchera sur une refonte en profondeur des règlements municipaux qui doivent être adaptés aux nouvelles réalités qui évoluent constamment.

En effet, en révisant notre réglementation et en la comparant avec celle de municipalités similaires, nous constatons que nous ne sommes pas assez sévères et que de plus en plus de citoyens prennent des initiatives qui vont à l'encontre de nos valeurs environnementales et sociales.

Nous devons maintenant resserrer la vis et imposer des amendes plus dissuasives et plus proportionnelles aux infractions commises.

Il n'est pas normal qu'après avoir fait autant d'efforts pour conserver notre lac en santé, en obligeant entre autre la revégétalisation des rives, qu'un citoyen abatte 68 arbres pour avoir une vue sur le lac. Bien sûr, un constat d'infraction a été émis entraînant l'amende maximale de 5 500 \$ et l'obligation de reboiser mais quelle inconscience !!!

Nous ne le répéterons jamais assez, avant de faire des travaux de quelque nature que ce soit, assurez-vous que vous respectez la réglementation et informez-vous à savoir si un certificat ou un permis est nécessaire. Notre inspectrice ira voir sur le terrain si c'est nécessaire et vous informera des normes à respecter.

Prenez un rendez-vous avec elle pour lui présenter votre projet. Elle se fera un plaisir de vous accompagner dans votre démarche tout en vous indiquant les normes à respecter pour votre projet.

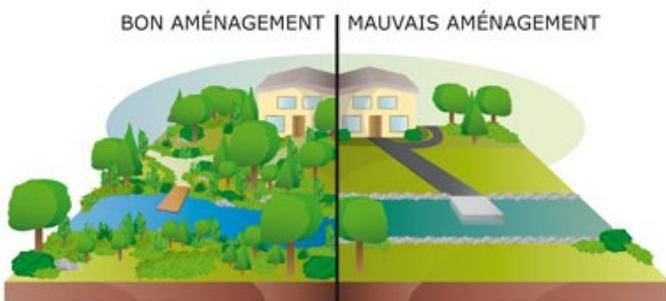
Nous devons également modifier certains règlements pour répondre aux nouvelles lois adoptées par nos gouvernements, comme le cannabis, les Airbnb et autres. Il faut s'adapter mais comme notre Ville est une ville de villégiature qui ne comprend pas de zone commerciale, il faut adapter notre réglementation en conséquence.

Nous avons reçu au cours des derniers mois, de nombreuses suggestions d'amendement aux règlements d'urbanisme, de zonage, de permis etc. et nous verrons à les introduire dans ces refontes.

Nous demeurons ouverts et à l'écoute pour toute suggestion constructive et soyez assurés que nous ne laisserons plus rien passer.

Il est heureux que certains citoyens nous dénoncent ces actions et nous vous invitons à faire de même si vous avez connaissance d'événements qui vous semblent invraisemblables.

Claude Tessier,
Président du Comité consultatif d'urbanisme




Groupe Altus
Depuis 1964
Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière
Solutions technologiques | Géomatique
1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C9
T 418.628.6019 F 418.628.5200
www.groupealtus.com

DÉCHETS ENCOMBRANTS

24 septembre

La collecte des objets encombrants (monstres) se fera le lundi 24 septembre 2018.

Vous pourrez placer vos objets en bordure du chemin Thomas-Maher (dans votre entrée et non aux bacs semi-enfouis) à compter du samedi 22 septembre 2018. Il est important de ne pas empiéter sur la chaussée afin de laisser libre circulation aux piétons, cyclistes et véhicules.

Les encombrants

Les encombrants sont les articles non recyclables volumineux ou lourds ne pouvant être reçus lors de la collecte régulière. Ils ne doivent toutefois pas peser plus de 125 kg et l'ensemble des encombrants ne doit pas occuper un volume supérieur à 3 m³.



Les matières acceptées

| Type | Exemples |
|--------------------|--|
| Ameublement | vieux meubles, divans, tables, matelas, etc. |
| Matériaux ferreux | bouts de fer, fournaies, réservoirs, etc. |
| Matériaux naturels | les branches d'arbres, attachées et coupées en longueur d'environ quatre pieds. |

Les matières interdites lors de la collecte des encombrants et la collecte des déchets*

Pneus, réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, refroidisseurs d'eau, bonbonnes de propane, chlore, peinture et toute matière dangereuse (corrosive, explosive, toxique et inflammable), rouleaux de broche, bardeaux d'asphalte. * Liste non exhaustive.

Pour plus d'information, contactez la ligne Info-Collecte. Tél. 1 866 760-2714.



COLLECTES DES FEUILLES 2018

15 OCTOBRE - 29 OCTOBRE

12 NOVEMBRE



ENTRETIEN **J.P.** BOUCHER INC.



- NETTOYAGE PRINTANIER
- TONTE DE PELOUSE
- RAMASSAGE DE FEUILLES
- TRAVAUX DIVERS



418-875-2195

Au Lac-Saint-Joseph, votre garantie de satisfaction!



DION
MOTO
ST-RAYMOND

418 337-2776

ski-doo 

®, MC et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

LOCATION

STADACONA
Aventures 



*L'aventure
commence ici!*

EXPÉRIENCE / PLEIN AIR / LIBERTÉ

418 337-0110

840, Côte Joyeuse, Saint-Raymond

Le 5 juillet 2018, avait lieu à la caserne incendie de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier la remise officielle des clés de la nouvelle autopompe de marque Rosenbauer vendue par la compagnie Aréo-Feu.

Le camion autopompe est monté sur un châssis 4x4 qui va permettre aux pompiers de se rendre dans des endroits plus difficiles d'accès. Le véhicule est neuf et il possède tous les équipements de dernières technologies, ce qui réduira considérablement son taux d'émission de gaz à effet de serre, sa consommation en eau, sa facture de carburant et sa facture d'entretien, grâce à ses caractéristiques technologiques uniques, développées par le manufacturier de camion incendie Rosenbauer.

Système de réduction au ralenti, Greenstar™

Il a été démontré que 80 % des situations d'urgence consistent à des interventions autres que des incendies confirmés. Pour toutes les circonstances où le véhicule incendie tourne au ralenti, la consommation de carburant est d'environ 5,5 L/heure. C'est autant de rejet d'échappement néfaste pour l'environnement. Le système de réduction au ralenti GreenStar™ de Rosenbauer agit lors de ces interventions en prenant le relais du moteur par le biais d'une source de pouvoir auxiliaire.

Pompe incendie NH 55 haut volume/haute pression

Pendant longtemps le combat incendie consistait à utiliser de l'eau à profusion. Cette pompe utilise 50 % moins d'eau de par sa technologie de fractionnement de gouttelettes d'eau, réduisant ainsi l'étendue des dommages causés. De plus, pour une même quantité d'eau, la pompe haute pression couvre une superficie 100 fois plus grande qu'une pompe normale.

Le nouveau camion de marque Freightliner remplace un Ford F-350 1996, lui aussi 4x4, afin de répondre aux normes de capacité de chargement du véhicule porteur et de la norme ULC concernant la capacité de pompage de la pompe incendie. Il sera appelé à répondre aux appels incendies, aux accidents de la route avec ou sans désincarcération ainsi qu'aux feux de forêt.

Vous avez sûrement remarqué son look unique. Comme le véhicule est unique et hors norme en tout point, le Service incendie voulait look à son image dans un milieu où les camions incendie sont très classiques.



Sur la photo de gauche à droite : monsieur Kaven Beaumont, capitaine aux opérations, monsieur Frédéric Drolet, représentant de territoire chez Aréo-Feu, monsieur Dominic Maillet, responsable des ventes camions incendie chez Aréo-Feu, monsieur Pierre Dolbec, maire de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et monsieur Martin Lavoie, directeur du Service incendie



LA SÛRETÉ, UNE PRIORITÉ

Urgence 911

Pour joindre la Sûreté du Québec, composez le

310-4141 • *4141

(Cellulaire)

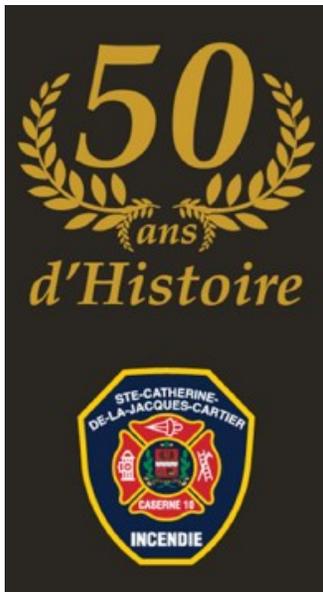


Le Service incendie de Sainte-Catherine est fier de vous présenter le nouveau véhicule d'élévation qui a fait son entrée en service en mai dernier. Il s'agit d'un camion usagé de marque PIERCE DASH année 2000. La longueur de l'échelle, à son extension maximale, est de 30 mètres (105 pieds). Cette échelle est également munie d'une colonne d'eau, tout comme le camion précédent. Ce nouveau véhicule d'élévation remplace le fidèle Walter Young 1976 qui appartient maintenant à l'école de pompiers du Campus Notre-Dame de Foy. Les fonctions principales de ce camion sont de permettre aux pompiers de travailler de façon sécuritaire en hauteur, d'avoir accès à des bâtiments de trois étages ou plus, d'effectuer des sauvetages et de faciliter les opérations de ventilation.

NOUVEAU VÉHICULE SERVICE INCENDIE



Journée portes ouvertes

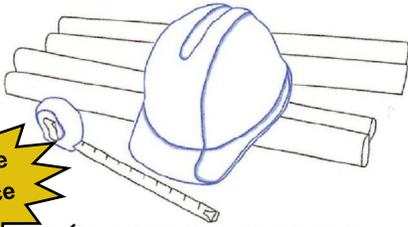


La journée portes ouvertes du 10 juin dernier fut un réel succès grâce à la participation de la population qui a répondu en grand nombre à notre invitation.

Votre Service incendie vous remercie de l'intérêt porté aux activités qui ont été présentées à la caserne dans le but de souligner les 50 ans d'histoire du service.

Merci de votre visite !

SERVICES TECHNIQUES JS



Surveillance
de résidence

DÉNEIGEMENT DE TOITURE TRAVAUX DIVERS

418.998.8993 JEAN.SEBASTIEN.SHEEDY@GMAIL.COM

RÉSIDENT DE LA VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Licence d'entrepreneur Général:

- Travaux d'entretien divers;
- Menuiserie;
- Installation de plancher de bois;
- Plafond suspendu;
- Peinture;
- Aménagement extérieur;
- Déneigement;
- **Surveillance de résidence**



ESTHÉTIQUE ÉLECTROLYSE
MARLYNE DUCHESNE



À la fine pointe de la technologie

Soins personnalisés

Visagiste

Épilation définitive par ordinateur

Produits naturels

Sur rendez-vous

418 875 5514

Certificats cadeaux disponibles



Dre Isabelle Baillargeon

ORTHODONTISTE

www.drebaillargeon.com

www.facebook.com/dreisabellebaillargeon

7185, Boul. Henri-Bourassa
Québec (Québec) G1H 3E3
Tél. : 418-628-0966
Télé. : 418-628-0424



CONCOURS La carte de Noël régionale 2018

Clôture des inscriptions et dépôt des œuvres : Le 5 octobre 2018

PLUSIEURS PRIX
À GAGNER!

Il est déjà temps de sortir toiles et pinceaux pour la nouvelle édition du concours La carte de Noël régionale!

Vous habitez ou étudiez dans La Jacques-Cartier? Alors pourquoi ne pas vous inspirer des paysages exceptionnels qui vous entourent pour concocter une œuvre originale qui représente une scène hivernale ou de Noël?

La période d'inscription et de dépôt des toiles se termine le 5 octobre prochain.

*Seuls les finalistes sélectionnés par les membres du jury seront convoqués à la soirée de remise de prix.

Tous les détails au www.mrc.jacques-cartier.com.



@MRCJACQUESCARTIER





ABONNEZ-VOUS À L'INFOLETTRE



WWW.VILLELACSTJOSEPH.COM

COMMENT S'ABONNER À L'INFOLETTRE ?

1. Allez directement sur le site de la Ville de Lac-Saint-Joseph :
www.villelacstjoseph.com
2. Allez dans l'onglet «Infolettre» ou au bas de la page d'accueil.
3. Entrez votre Nom, Prénom et courriel.
4. Vous recevrez un courriel de confirmation dans votre boîte courriel.
5. Vous devez aller confirmer votre inscription à la liste d'envoi.
6. Ensuite vous serez inscrit à l'infolettre.

Quelle est la différence entre un courriel et une infolettre ?

Un courriel est une communication attendue

L'e-mail a pour objectif de maintenir une saine relation avec des contacts existants, qui s'attendent à recevoir des communications de votre part. Par exemple :

- Répondre à une question;
- Entretenir les relations avec les partenaires;
- Transmettre de la documentation...

Une infolettre est une communication impromptue

Une infolettre est envoyée aux abonnés inscrits à une liste de diffusion qui ont accepté de recevoir :

- Des offres promotionnelles;
- De l'information relative à vos produits et services;
- Des nouvelles de votre entreprise ou domaine d'affaires;
- Des communiqués, événements;
- Confidentialité des courriels.

L'infolettre est un outil de communication permettant d'entretenir des liens avec des abonnés. Pour la ville, les abonnés à son infolettre sont en majorité des résidents. Par le fait même, l'utilisation d'une infolettre représente un dispositif permettant la fidélisation de sa clientèle. Nous travaillons à mettre de nouveaux outils en place afin que vous soyez informé rapidement et efficacement.



facebook



Soyez les premiers informés !

- 74 PERSONNES AIMENT LA PAGE

- 90 PERSONNES LA SUIVENT



JULES COUTURE A.-G. (1940-2018)

« À peine quelques heures après être parti du « Lac », tu nous as quittés... Nous t'aimons xx »

À Québec, le 30 juin 2018, à l'âge de 78 ans, entouré de l'amour des siens, est décédé Monsieur Jules Couture, arpenteur-géomètre, époux de l'Honorable Claudette Tessier-Couture. Il était le fils de feu Eugène Couture et de feu Gabrielle Poirier. Originaire de St-Georges de Beauce, il résidait à Ville de Lac St-Joseph.

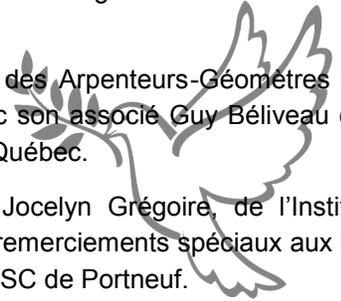
Le service religieux a été célébré le lundi 23 juillet 2018 à 11 h en l'église Saint-Charles Garnier, 1215, avenue du Chanoine-Morel, Sillery, Québec G1S 4B1. La famille recevra les condoléances à l'église avant la cérémonie à compter de 10h00.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Claudette, ses trois enfants : Nathalie (Richard Beauregard), Eric (Samuel Fontaine) et Marie-Claude (Sylvain Goulet) ainsi que ses six petits-enfants : Valérie C. et Stéphanie C. Bégin, Chloé C. et Julien C. Viel, Rosalie C. et Thomas C. Goulet. Il était le frère de feu André (Marcelle Cloutier), Pierre et feu Lucie (Robert Bernard). Il laisse également dans le deuil ses tantes Laurette Poirier et Lucille Couture (Clermont Poulin); ses belles-sœurs et beaux-frères : Claude Tessier (France Bilodeau), Louis Tessier (Danièle Lagacé), Louise Tessier (David Bone), Céline Tessier (Jean Perron) et sa filleule Mélanie Tessier ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le regretteront également de nombreux amis.

Impliqué au niveau professionnel et communautaire, il a été notamment président de l'Ordre des Arpenteurs-Géomètres du Québec, président du Conseil d'Administration de l'Hôtel Dieu de Québec et récipiendaire avec son associé Guy Béliveau du Prix Gaïa en reconnaissance de leur apport remarquable dans le domaine de la géomatique au Québec.

La famille tient à exprimer un sincère merci et sa profonde reconnaissance au Docteur Jocelyn Grégoire, de l'Institut Universitaire de Cardiologie et Pneumologie de Québec et au personnel du sixième étage. Des remerciements spéciaux aux Dr Pierre Ferron et Dre Christine Banville ainsi qu'à l'équipe des soins palliatifs de l'IUCPQ et du CLSC de Portneuf.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Élan de l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec, www.fondationelan.com.



MICHEL GIROUX (1941-2018)

C'est avec une grande tristesse et après un dur combat contre la maladie de Parkinson que Michel nous a quitté. Homme d'affaires et bon administrateur, il a eu une vie bien remplie. Maintenant, il peut se reposer auprès des siens avec le sentiment du devoir accompli.

Au CHSLD Jeffery Hale, le 12 août 2018, à l'âge de 77 ans, est décédé monsieur Michel Giroux, époux de madame Denise Villeneuve, fils de feu Alexandrine Villeneuve et de feu Louis-Philippe Giroux. Il demeurait à Québec.

Le vendredi 17 août 2018, de 17 h 30 à 21 h, samedi 18 août, de 8 h 30 à 10 h 30. Le service religieux a été célébré le samedi 18 août 2018 à 11 h en l'église Saint-Rodrigue (4760, 1re Avenue, Québec G1H 2T7).

Il laisse dans le deuil outre son épouse Denise, sa fille Annie, son gendre Jean-Sébastien; ses frères et sœurs : feu Claude (Madeleine Beaudoin), Judith (feu Albert Martineau), feu Gilles (feu Marielle Poulin), feu Charles-Auguste (feu Gisèle Jobin), Ruth (feu Jean-Guy Allaire) et Ghislaine (feu Jean-Guy Robitaille, son ami Normand Lemieux); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Villeneuve : Jean-Claude (Gilberte Gallant), Marjolaine (feu Marcel Michaud), Lise (Richard Mailhot), feu Michel, Élane, Richard et Denis, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.



Un merci particulier au personnel dévoué et de qualité du CHSLD Jeffery Hale, pour l'excellence des soins prodigués tout au long de son séjour. Grâce à vous, il nous a quitté paisiblement entouré des siens.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des Amis du Jeffery Hale - Saint Brigid's, 1270, chemin Sainte-Foy Bureau 2000, Québec (Qc). Téléphone : 418 684-2260. Site web : www.amisdujhsb.ca et Société Parkinson - Région de Québec 245, rue Soumande, bureau # 218, Québec (Qc). Téléphone : 418 527-0075. Courriel : information@prqca.ca. Site web : www.prqca.ca. Des formulaires seront disponibles sur place

Petites annonces

À VENDRE

Remorque double pour motoneiges.
Contactez Alain au

418-563-3363



*** À VENDRE ***

BOSTON WHALER SUPER SPORT 150 –2010

Cela me brise le coeur de mettre mon beau Boston Whaler Super Sport 150 en vente.

J'ai passé mes plus beaux souvenirs d'ado sur ce bateau au lac Saint-Joseph et je dois le vendre puisque j'ai maintenant un nouveau bateau.

Si vous êtes à la recherche d'un bateau pour vos jeunes ou adultes, qui est super sécuritaire, facile à conduire et qui est le FUN, ce bateau est vraiment le KING. Il vient avec pleins d'accessoires et les options de luxe !

Le bateau en 2010 avait une valeur de en US 31,215 à l'achat. **Je demande 19,500\$** ce qui inclue le trailer.

Pour les intéressés, j'ai aussi un élévateur électrique pour ce bateau et je peux vous faire un prix super intéressant si vous souhaitez avoir un PACKAGE DEAL.

Merci beaucoup,

Philippe Trottier

418-930-1924

VÉLO RETROUVÉ



BINGO

À Fossambault-sur-le-Lac

*Au centre communautaire du
Domaine de la Rivière-aux-Pins.*

Tous les vendredis soirs à 19h00

Les prix varient selon l'assistance puisque
tous les profits sont redistribués.

**DÉPOSER VOTRE ANNONCE
GRATUITEMENT !**

QUÊTE SPÉCIALE 2018

LA CHAPELLE SAINT-LOUIS

Lac-Saint-Joseph



Chers Paroissiens, chères Paroissiennes,

Suite au décès du Père Jean-Claude Lafleur qui a célébré la messe dominicale durant les dernières années à la Chapelle St-Louis, nous avons eu la chance d'avoir comme célébrant le Père Raymond-Marie Moreau cette année, qui s'est avéré très dynamique et rassembleur.

Comme par les années passées, Mgr Denis Grondin nous a honoré de sa présence pour une célébration au mois de juillet.

Nous vous rappelons l'importance de prouver au Diocèse que nous tenons à notre chapelle en la conservant attrayante et bien entretenue. Chaque année, nous devons investir certains montants pour cet entretien et c'est pourquoi nous sollicitons votre participation par cette Quête spéciale.

C'est le moment de démontrer notre sentiment d'appartenance par un don à notre Chapelle. Votre générosité pourra garantir la survie de ce joyau de notre communauté et soyez assurés que les dons reçus ne serviront que pour l'entretien et le maintien de **notre Chapelle**.

Depuis quelques années, les contributions à la quête spéciale ont diminué de façon drastique et sans votre appui, nous ne pourrions procéder aux travaux qui s'imposent pour garder notre Chapelle accueillante et sécuritaire. C'est pourquoi nous invitons tous les résidents de Ville de Lac-Saint-Joseph à participer à l'entretien de ce lieu sacré, unique dans la région et qui date de plus de 60 ans. Nous vous suggérons de verser une contribution de 75 \$ ou plus par famille. Cependant, tous les dons sont acceptés et un reçu pour fins d'impôt vous sera transmis en début d'année 2019.

Nous vous remercions et comptons sur votre générosité habituelle.

Le comité de la Chapelle

POUR CONTRIBUER À LA PRÉSERVATION DE LA CHAPELLE SAINT-LOUIS.

Faite parvenir une chèque à l'ordre de la Chapelle Saint-Louis à l'adresse Suivante :

1048 chemin Thomas-Maher,
Lac-Saint-Joseph (Qc) G3N 0B4

COMITÉ DE LA CHAPELLE SAINT-LOUIS

| | |
|-------------------|----------------|
| Janine Boily | (418-875-4645) |
| Line Desjardins | (418-652-3327) |
| Huguette Trottier | (581-300-9902) |

RAPPEL

ABATTAGE D'ARBRES SANS CERTIFICAT D'AUTORISATION

La Ville de Lac-Saint-Joseph a à cœur la santé et la pérennité de son couvert boisé. Les avantages que procurent les arbres pour notre milieu de vie et notre lac sont indéniables. Malheureusement, trop souvent encore, des citoyens procèdent à l'abattage d'arbres sans l'autorisation préalable de la Ville.

Rappelons que tout abattage d'un arbre doit obligatoirement faire l'objet d'un certificat d'abattage d'arbres émis par la Ville, et ce, peu importe l'état de l'arbre (mort, malade, dangereux, nuisible, etc.). L'obtention d'un certificat d'autorisation pour abattage d'arbres est gratuite. Toutefois, l'abattage d'un arbre sans autorisation est onéreux : amende minimale de 500 \$ auquel s'ajoute 100 \$ par arbre abattu en plus des frais judiciaires en matière pénale, lesquels sont de 144 \$ et plus.



RÉSUMÉ DES CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS DEPUIS LE DÉBUT DE L'ÉTÉ 2018

| RAISON DU CONSTAT | MONTANT RÉCLAMÉ |
|-------------------------------|-----------------|
| REVÉGÉTALISATION NON COMPLÉTÉ | 444.00 \$ |
| ABATTAGE NON AUTORISÉ | 6 875. 00\$ |
| ABATTAGE NON AUTORISÉ | 1 586. 00\$ |
| ABATTAGE NON AUTORISÉ | 2 986.00 \$ |
| ABATTAGE NON AUTORISÉ | 1 486.00\$ |
| FEUX D'ARTIFICES NON AUTORISÉ | 272.00\$ |
| FEUX D'ARTIFICES NON AUTORISÉ | 272.00\$ |
| CHIEN SANS CONTRÔLE | 444.00 \$ |

DEMANDE DE PERMIS ET CERTIFICATS

Il est obligatoire de détenir un permis pour réaliser un projet de construction, de transformation, de réparation, d'agrandissement ou d'addition de bâtiments.

Il est nécessaire d'obtenir un permis pour toute opération cadastrale ou tout lotissement de terrains.

Il est nécessaire d'obtenir un certificat d'autorisation pour procéder aux activités suivantes :

1. Tout changement ou ajout d'usage d'un bâtiment ;
2. L'excavation du sol, le déplacement d'humus ou tous travaux de remblai et de déblai ;
3. Le déplacement ou la démolition de toute construction ;
4. La construction, l'installation, la modification de tout enseigne;
5. L'abattage d'arbre à l'intérieur du périmètre urbain;
6. Les constructions ou usages complémentaires ;
7. L'aménagement ou la modification d'une installation de prélèvement des eaux et/ou d'un système géothermique ;
8. La construction ou la modification d'une installation septique (fosse septique, champ d'épuration) ;
9. L'aménagement paysager
10. Tout travaux riverains;
11. L'installation d'un nouveau quai;
12. La canalisation des fossés (ponceau) ;
13. L'utilisation de pesticides et/ou engrais;
14. Autres.

PRIORITÉS DE LA MRC DE LA JACQUES-CARTIER

La MRC de La Jacques-Cartier est composée de 9 villes et municipalités (Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault-sur-le-Lac, Lac-Saint-Joseph, Shannon, Saint-Gabriel-de-Valcartier, Stoneham-et-Tewkesbury, Lac-Delage, LacBeauport, Sainte-Brigitte-de-Laval) en plus du TNO du Lac-Croche. ¹

La MRC de La Jacques-Cartier a ciblé 4 priorités dans le cadre des élections 2018 :

1. Un financement du transport collectif adapté aux territoires périurbains
2. L'accessibilité à l'Internet haute vitesse et à la téléphonie cellulaire sur tout le territoire
3. Une véritable autonomie comme gouvernement de proximité doté d'un financement adéquat
4. Une gestion efficace des demandes d'autorisations provenant des municipalités

TRANSPORT COLLECTIF

Rappel des faits :

- La MRC de La Jacques-Cartier se situe dans un contexte périurbain; c'est-à-dire que la MRC n'a ni la réalité des grandes villes, ni celles de régions;
- La MRC de La Jacques-Cartier se retrouve donc dans un entre-deux. Elle offre plus qu'un service de transport collectif rural typique, mais elle n'aura jamais la masse d'usagers nécessaire pour soutenir des services à haute fréquence comme les réseaux urbains;
- Dans le contexte actuel, la MRC est financée par des programmes ruraux;
- La MRC fait partie intégrante de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) et il y aurait lieu que notre service de transport puisse se développer. Il est d'ailleurs renforcé par le déploiement du réseau routier dans un axe nord-sud. Le service de transport collectif de la MRC doit donc offrir une desserte vers la ville de Québec et aussi vers son territoire étant aussi générateur d'emplois.

La MRC, aussi un bassin générateur d'emplois

- La MRC est aussi un bassin générateur d'emplois, et, par conséquent, de déplacements;
- On compte plus de 8 300 personnes qui travaillent dans la MRC de La Jacques-Cartier et cela monte à près de 15 876 travailleurs si l'on inclue ceux de la base militaire de Valcartier et du centre de Recherche et développement de la défense Canada (RDDC) (2016).
- La MRC est freinée dans son service, celui-ci n'étant pas suffisamment subventionné par le gouvernement du Québec et ce, malgré plus de 50 000 déplacements.
- Le programme fixe à 66 % le financement du transport rural mais avec un maximum de financement fixé à 275 000 \$. Cela correspond donc pour la MRC à un financement du gouvernement à la hauteur de moins de 35% du coût réel d'opération du service actuel.

Nos demandes restées sans

- Un mémoire avait été déposé au gouvernement dans le cadre des consultations menant à la Politique de mobilité durable pour que le programme reconnaisse la réalité périurbaine, et y adapte le financement, demande qui a été appuyée par la FQM.



Une annonce insatisfaisante

6 Juin 2018 - Transport collectif

« À la suite des nombreuses revendications et interventions de la MRC de La Jacques-Cartier, nous partageons la déception de la FQM et déplorons que le gouvernement n'ait pas reconnu les particularités du milieu périurbain qui nous caractérise et dont les besoins en transport collectif sont criants », a commenté le préfet, M. Michel Beaulieu.

Lien faisant référence à la réaction de la FQM concernant le nouveau programme annoncé le 26 juin dernier <https://mrc.jacques-cartier.com/actualites/uneannonce-insatisfaisante/>

PRIORITÉS DE LA MRC DE LA JACQUES-CARTIER

Un financement adapté aux milieux périurbains réclamé

- Le gouvernement doit adapter ses programmes et son financement pour soutenir les milieux périurbains, comme celui de la MRC de La Jacques-Cartier;
- La MRC réitère les demandes faites au gouvernement par la FQM soit :
 - ⇒ Rendre admissibles, par un programme distinct s'ajoutant au programme de base, les projets d'infrastructures (stationnements incitatifs), d'immobilisations (abribus, billetterie numérique) et de soutien à des initiatives ponctuelles (projets pilotes, services saisonniers, etc.);
 - ⇒ Bonifier les sommes par paliers de déplacements annuels sur lesquels sont calculés les montants complémentaires que peuvent toucher les MRC, de 100 000 \$ par 10 000 déplacements, et revoir les paliers à la baisse afin que plus d'organisations aient accès aux sommes maximales;
 - ⇒ Moduler la contribution financière du gouvernement en fonction, entre autres, des caractéristiques propres à chaque territoire, soit en tenant compte des distances à parcourir et de l'occupation du territoire (montant minimal à tous déterminé en fonction de la typologie du territoire et bonification).
- La MRC est donc déçue des nouvelles modalités du Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC) dévoilées en juin dernier par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET).
- Le MTMDET n'a pas pris en compte les recommandations visant à permettre aux MRC et aux organismes de transport régionaux d'accroître l'offre et la qualité de service.
- Le PADTC ne reconnaît pas les particularités du milieu périurbain, qui caractérise la MRC de La Jacques-Cartier, et dont les besoins en transport collectif sont criants.
- Le montant plafond actuel nous maintient donc dans une situation de sous-financement du service qui crée une forte pression sur le milieu municipal et qui empêche toute possibilité de développement du service.

INTERNET HAUTE VITESSE

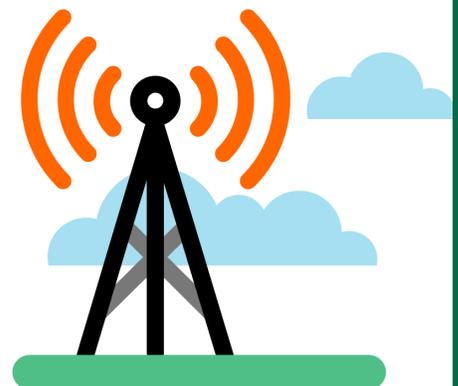
Bien que, le croissant vert de Québec, la MRC de la Jacques-Cartier, soit sur le territoire de la CMQ et située à moins de 20 minutes du centre-ville de Québec, l'ensemble du territoire n'a pas accès à un service Internet haute vitesse.

Aussi, comme MRC nous appuyons plusieurs des revendications énoncées par la FQM :

- L'accès à Internet haute vitesse et à la téléphonie cellulaire de qualité partout sur le territoire est un objectif très important. Récemment, avec le dévoilement de la Stratégie numérique du Québec.

Afin que cette stratégie profite à toutes les régions, nous proposons :

- ⇒ que le gouvernement du Québec s'associe aux MRC pour assurer l'accès à Internet haute vitesse et à la téléphonie cellulaire pour l'ensemble des citoyens [...]
- ⇒ que le gouvernement accompagne les municipalités dans le virage numérique de leurs activités et de l'offre de services aux citoyens;
- ⇒ que le gouvernement soutienne les initiatives de partage d'expertise et de technologies favorisant l'émergence d'applications concrètes pour les municipalités dans une vision d'accessibilité et de contrôle des coûts;
- ⇒ que le gouvernement associe les services de développement des MRC dans la mise en place du programme de virage numérique pour la vente



PRIORITÉS DE LA MRC DE LA JACQUES-CARTIER

Le gouvernement attribue de plus en plus de responsabilités aux MRC, les reconnaissant comme gouvernement de proximité; Cette reconnaissance se traduit par l'octroi de nouvelles responsabilités notamment en matière d'environnement, dont les milieux humides, de sécurité publique, et bien d'autres ce qui implique de nouveaux coûts. Rappelons qu'une MRC retire ses sources de financements des quotes-parts provenant des municipalités du territoire et des subventions.

Or, le financement demeure incertain et souvent insuffisant.

Nous sommes d'avis, que le pacte fiscal devra prendre en compte nos réalités et assurer le financement nécessaire pour gérer ces nouvelles responsabilités.

Ainsi, tout comme la FQM nous demandons au gouvernement de :

- Respecter la Politique gouvernementale de consultation et de simplification administrative à l'égard des municipalités et à assurer que tout transfert de responsabilités soit accompagné d'un financement adéquat

UNE VÉRITABLE AUTONOMIE COMME GOUVERNEMENT DE PROXIMITÉ, DONT UN FINANCEMENT ADÉQUAT

UNE GESTION EFFICACE DES DEMANDES D'AUTORISATIONS PROVENANT DES MUNICIPALITÉS

Régulièrement les délais pour l'émission des autorisations exigées par certains ministères ne sont pas respectés. Ces délais engendrent non seulement des coûts pour les municipalités demanderessees mais aussi des délais ayant très souvent des impacts dans l'offre de services aux citoyens.

Aussi, dans le respect des règles et en regard à la reconnaissance des actions que doivent posées les gouvernements de proximité tels que sont les municipalités, il est demandé au gouvernement de respecter ses délais et ce, afin d'éviter des coûts supplémentaires qui doivent trop souvent être assumés par les citoyens.

Une population jeune, active et bien nantie

- La MRC de La Jacques-Cartier est le paradis des jeunes familles.
- La région de La Jacques-Cartier a connu une croissance démographique de 17 % au cours des 5 dernières années pour atteindre les 43 485 résidents en 2016 2. On prévoit que le nombre de résidents grimpera à 54 000 en 2036.
- Le revenu disponible par habitant est plus élevé que toutes les autres composantes de la région de la Capitale-Nationale.
- Près de 70 % (67 % plus précisément) des résidents de La Jacques-Cartier travaillent dans la ville de Québec :

Milieu de vie de qualité

- Le milieu de vie offert dans la MRC de La Jacques-Cartier est caractérisé tant par la proximité de la nature que de la ville de Québec.
- La MRC de La Jacques-Cartier offre un milieu de vie différent où l'on décroche rapidement du brouhaha. En fait, la région de La Jacques-Cartier se décrit comme le plus grand terrain de jeux de Québec;

PRIORITÉS DE LA MRC DE LA JACQUES-CARTIER

Portrait économique de la région

- L'économie de la région de La Jacques-Cartier repose essentiellement sur 3 grands secteurs d'activités :
 - ⇒ Défense nationale (48 % des emplois) :
 - ⇒ Industrie touristique (22 % des emplois);
 - ⇒ Services (17 % des emplois)

Le plus grand terrain de jeux de Québec

- La MRC dispose d'un environnement naturel de haute qualité, ainsi que d'équipements et sites organisés pour la pratique d'activités de plein air quatre saisons, le tourisme d'aventure et l'écotourisme.
- Plusieurs entreprises touristiques de renom se trouvent sur le territoire :
 - ⇒ Station Duchesnay (Randonnée pédestre, canot, hébergement, spa - Sainte-Catherine-de-laJacques-Cartier);
 - ⇒ Village Vacances Valcartier (Glissades, camping, hôtel - SaintGabriel-de-Valcartier);
 - ⇒ Centre de ski Le Relais (Ski alpin et planche à neige - LacBeauport);
 - ⇒ Parc national de la JacquesCartier (Kayak, canot, randonnée pédestre, pêche, camping - Stoneham-et-Tewkesbury);
 - ⇒ Station touristique Stoneham (Ski, centre de villégiature - Stonehamet-Tewkesbury);



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

Avril 2017 - Mars 2018

Rapport complet en ligne

Le rapport complet est disponible sur le site internet de la ville de Lac-Saint-Joseph à l'adresse suivante :

http://villelacstjoseph.com/rapports_divers/

COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DE LA MRC DE LA JACQUES-CARTIER

Lors de la dernière séance du Comité de sécurité publique, la Sûreté du Québec nous a remis son Rapport annuel d'activités du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018. Ce rapport dresse le bilan des résultats pour l'année financière concernée. On y retrouve notamment des statistiques reliées au traitement des cartes d'appel, à la sécurité routière, aux règlements municipaux et aux événements criminels survenus sur le territoire.

Les priorités identifiées par le Comité de sécurité publique sont les suivantes :

- ⇒ Optimiser la visibilité policière sur le territoire;
- ⇒ Réaliser des activités de rapprochement avec la communauté;
- ⇒ Réaliser des opérations de surveillance en regard des véhicules récréotouristiques.

Voici un résumé comparatif des interventions faites à Ville de Lac-Saint-Joseph pour les années 2016-2017 et 2017-2018 :

| | 2016-2017 | 2017-2018 |
|------------------------------------|-----------|-----------|
| Collisions avec dommages matériels | 4 | 2 |
| Avertissements nautiques | 26 | 52 |
| Capacités affaiblies | 0 | 1 |
| Constats provinciaux | 19 | 28 |
| Constats municipaux | 3 | 9 |
| Constat de circulation | 0 | 1 |
| Crimes contre la personne | 3 | 2 |
| Crimes contre la propriété | 3 | 3 |
| Interventions policières | 2 | 2 |

A VENDRE



1048 CHEMIN THOMAS-MAHER - LAC SAINT-JOSEPH

Bord du Lac St-Joseph construction 1986 , Tout a été pensé! Cuisine fonctionnelle et salle à manger avec vue à couper le souffle sur le lac , boudoir, bureau, 3 chambres, 2 salles de bains, 1 foyers au gaz et un poêle à combustion lente au sous-sol et immense salle-familiale en rez-de-jardin. Garage double détaché , une visite vous convaincra!

<https://www.remax-quebec.com> — NUMÉRO DE L'ANNONCE : 14219794



VOILIER TASAR

À VENDRE

Tasar,

Voilier dériveur,

Voir Wikipédia

Téléphone:

(418) 688-0303 ou 875-3682

TOUT SOUS UN MÊME TOIT

- ARMOIRES DE CUISINE ET SALLE DE BAINS
- MOBILIER SUR MESURE
- DESIGN D'INTÉRIEUR

Submission gratuite

Un service personnalisé, qui s'aura s'adapter à vos besoins

YANNICK PAQUET 418-998-7248 ARMOIRESDESIGNYP@GMAIL.COM

MARIE-LOU BORGIA 418-410-2509 DESIGNMLB@OUTLOOK.COM



TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY

S.E.N.C.R.L.

André Lemay

Avocat

Groupe Municipal • Environnement • Expropriation

Iberville Un, bureau 200, 1195, av. Lavigerie,
Québec, QC G1V 4N3

Téléphone: 418-658-9966 • Télécopieur: 418-656-6766
alemay@tremblaybois.qc.ca - www.tremblaybois.qc.ca



CALENDRIER DES ACTIVITÉS

| DATE | ACTIVITÉS | LIEUX |
|-------------------|---|---------------------------|
| 17 septembre 2018 | Séance du Conseil Municipal | Auberge Duchesnay |
| 24 septembre 2018 |  Collecte des objets encombrants | Ville de Lac-Saint-Joseph |
| 8 octobre 2018 | Action de Grâce | Bureaux fermés |
| 15 octobre 2018 | Séance du Conseil Municipal | Auberge Duchesnay |
| 15 octobre 2018 |  Collecte des feuilles | Ville de Lac-Saint-Joseph |
| 29 octobre 2018 |  Collecte des feuilles | Ville de Lac-Saint-Joseph |
| 12 novembre 2018 |  Collecte des feuilles | Ville de Lac-Saint-Joseph |
| 19 novembre 2018 | Séance du Conseil Municipal | Auberge Duchesnay |
| 17 décembre 2018 | Séance du Conseil Municipal | Auberge Duchesnay |



Michel Croteau
Maire de
Lac-Saint-Joseph

Yvan Duval
District #1
Nos. civiques
2 à 134



Jacques Tessier
District #2
Nos. civiques
134 à 262



Jean-Sébastien Sheedy
District #3
Nos. civiques
264 à 389



Jocelyne Boivin
District #4
Nos. civiques
390 à 522



Claude Tessier
District #5
Nos. civiques
524 à 888



Clément Gignac
District #6
Nos. Civiques
890 à 1075



Organismes hors territoire

| | |
|---|--------------|
| APPELSJ | 418 522-0664 |
| Bibliothèque Anne-Hébert | 418-875-4758 |
| CBJC | 418 875-1120 |
| Cercle des Fermières | 418 875-3368 |
| Chevaliers de Colomb | 418 875-1119 |
| Clinique médicale Ste-Catherine | 418-875-0600 |
| Club l'Age d'Or | 418 875-3410 |
| Club de motoneige | 418 875-2650 |
| Comité d'aide aux malades et à la mortalité | 418 875-3364 |
| Corp. Artiste et artisans de la J-C | 418 875-3701 |
| Popote Multi-services | 418 845-3081 |
| Société piste Jacques-Cartier/ Portneuf | 418 337-7525 |

BIENVENUE À L'AUTOMNE



SPA DUCHESNAY



L'ART DE LA RELAXATION

Faites escale au Spa Duchesnay, ce site rénové où vous pourrez vivre une expérience en toute intimité dans la plus belle nature.

MASSOTHÉRAPIE | BAINS NORDIQUES | SAUNA

ACCÈS AUX BAINS - seulement 29 \$* /adulte

Accès aux familles offert tous les jours, de 9 h à 12 h.

SOINS EN MASSOTHÉRAPIE - à partir de 90 \$* /personne (60 min.)

* Prix valides du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019. Taxes en sus.

Photo : Jonathan Robert